

Deux ans après, l'indifférence !

Il y a deux ans, un professeur a été décapité. Si le nom de Samuel Paty a marqué les mémoires, son combat pour la liberté d'expression a été enterré. Et l'emprise des bigots n'a jamais été aussi prégnante.

par

Natacha Polony

Le 16 octobre 2020, en France, un professeur a été décapité. « Dé-ca-pi-té ». Il faut répéter ce mot, inlassablement. Parce que, deux ans après, le constat est terrifiant: les Français, bien sûr, se souviennent de Samuel Paty; des squares, des rues portent son nom, mais le caractère incommensurable de l'horreur qu'il a vécu a été absorbé par le flux des informations. La nature du processus qui a abouti à sa condamnation à mort, par la pression d'activistes islamistes et par la lâcheté d'une administration qui considère que le professeur, par essence, est dans son tort face aux revendications et récriminations de familles contestant ses décisions et son enseignement, a été occultée.

Samuel Paty avait fait des vagues, avec son obstination à illustrer *cette liberté d'expression dont on se gargarise tout en expliquant qu'il vaut mieux ne pas en user*. Il n'aurait pas dû. Malheur à celui par qui le scandale arrive.

Intimidation

Notre attention, depuis deux ans, s'est portée sur tant d'autres choses. Pendant ce temps, l'emprise des bigots et des inquisiteurs sur des pans entiers de la société française s'est accentuée, l'intimidation de ceux qui entendent imposer l'islam, non pas seulement comme une composante de la société française, ce qu'il est déjà, mais comme une force propre à modifier les lois et les usages dans la République, se fait de plus en plus prégnante, et les réseaux sociaux servent désormais de relais auprès de la jeunesse pour ancrer dans l'espace public un ritualisme ostentatoire.

Après le massacre de la rédaction de *Charlie Hebdo*, il était devenu évident que plus aucun dessinateur n'oserait représenter Mahomet. Après le calvaire atroce de Samuel Paty, plus personne ne montrera ces caricatures à des jeunes gens. D'autant que l'idéologie du « respect » obligatoire, c'est-à-dire de l'injonction, pour les non-croyants, de se conformer aux interdits fixés par les croyants, a gagné une part immense de la jeunesse, pour qui *la laïcité et la rationalité semblent des agressions contre*

leur identité. Plus que jamais, le multiculturalisme anglo-saxon, dont le ministre de l'Éducation nationale est un spécialiste -et un thuriféraire -, impose sa vision du monde.

II est à craindre que la justice ne parvienne jamais à qualifier juridiquement le rôle d'Abdel- hakim Sefrioui dans le passage à l'acte d'Abdoulakh Anzorov. C'est la force d'une idéologie que de ne pas se laisser appréhender par des outils juridiques. Les activistes islamistes ont bien compris tout le parti qu'ils pouvaient tirer de nos libertés et savent tétaniser ceux qui ne craignent rien tant que d'être accusés de racisme.

Face à eux, les professeurs sont plus seuls que jamais.

Marianne, 2022,1335, 13-19 octobre

Retour à, Conflans-Sainte-Honorine

Tristesse et renoncements

par

Anthony CORTES

Autour du collège de Bois-d'Aulne , où enseignait Samuel Paty, le choc est toujours présent. Accompagné d'une immense rancœur contre les lâchetés.

Deux ans, c'est long comme une nuit. Tout est encore là, et pas vraiment. Les images sont gravées dans les esprits, les sentiments aussi, tout comme l'est leur enchaînement : la peur, la tristesse, la résilience. Mais les détails exacts, eux, s'évaporent un peu chaque jour, et on ne s'y agrippe pas vraiment. On répète.....seulernent, comme si rien d'autre n'était à ajouter : « C'était terrible, terrible. C'est juste ici, le 16 octobre 2020, à 17h 11, rue du Buisson-Moineau, à Éragny-sur-Oise, que la police municipale a découvert le corps, décapité. Henri se souvient de ce jour-là. Ce n'est pas vraiment son prénom, mais, comme beaucoup par ici, il préfère éviter d'être identifié. Et « s'ils » revenaient ? Il n'y avait pourtant qu'un assaillant: Abdoullakh Anzorov, un Russe d'origine tchéchène âgé de 18 ans bénéficiant du statut de réfugié. Mais certains ici imaginent l'ennemi en groupe. Henri habite juste à côté des lieux du crime, rue de Flore, côté Éragny. Il se souvient de ce trajet en voiture qui devait le mener de son lieu de travail, à Saint-Ouen-l'Aumône, jusqu'à son habitation. Il se souvient de ce jour et des suivants, tout aussi lourds. « Depuis, quand je passe à côté de cette rue avec ma femme ou mes enfants, on se tait, explique-t-il. C'est juste plus fort que nous, on prend un truc dans la gueule, tout est encore là ; la tristesse comme la peur. »

Une affaire révélatrice de "notre lâcheté".

Au silence, d'autres préfèrent la colère. Jimmy et Louis, la trentaine, en vêtements de chantier, finissent une clope partagée aux abords du Saint-Claude, bar-tabac de Conflans qui jouxte la place de la Liberté. Quand on lâche le nom et le prénom de l'enseignant, la réponse vient du tac au tac. « Comment a-t-on pu laisser faire ça? », s'insurge le premier, approuvé par le second. Qui visent-ils ? Tout le monde. L'Éducation nationale, responsable de ne pas ???? suffisamment du professeur, qui, estiment-ils, auraient dû faire corps autour de lui dès la première alerte certains élèves, surtout déterminés à respecter les religions, rarement à protester contre leurs excès... « Cette histoire, elle révèle surtout notre lâcheté à ???? conclut Jimmy, en observant du coin de l'œil son camarade qui dodeline de la tête. Quand il est mort, les ministres ont appelé à nous unir. C'était la même chose en 2015, après *Charlie Hebdo*. Mais c'est tous les jours qu'il faut résister à l'islamisme... Surtout à l'école ! »

Cette rancœur est renforcée par un échec: celui de faire renommer le collège du Bois-d'Aulne du nom de Samuel Paty. Ils étaient nombreux à demander ce changement de nom. Le conseil départemental des Yvelines, tout d'abord, par voie de communiqué dès 2020, la population, notamment au moyen d'une pétition - encore en ligne aujourd'hui rassemblant plus de 98 200 signatures. On y croyait très fort,

particulièrement du côté de l'association *Les amis de Samuel Paty*, à l'origine de l'initiative, présidée par Paul Marion, 26 ans. « Un soutien ses troupes; les collègues ??? qu'il fallait attendre mais que le collège ou une rue Samuel-Paty, c'est ce qu'on lui devait au minimum », gronde le jeune homme.

La proposition devait être soumise au vote du conseil d'administration de l'établissement au retour des vacances de la Toussaint de 2022 puis, dans la foulée, au conseil municipal et au conseil départemental... Tout ça n'est jamais arrivé, comme l'espérait l'association Peep locale (Parents d'élèves de l'enseignement public), qui communiquait encore en octobre 2021 à l'adresse du ministre de l'Éducation nationale de l'époque son « fort attachement à la dénomination actuelle du collège ». « Depuis, la mairie comme le département ont fait volte-face, nous rapporte Paul Marion, reçu régulièrement par les deux collectivités pour discuter du sujet. On a commencé par me dire que c'était trop tôt, que c'était trop sensible, arriverait ??? Et, deux ans après, c'est la peur qui prend le dessus pour qu'on nous dise que c'est impossible: il ne faudrait surtout pas installer une cible sur l'établissement... ». La municipalité comme le conseil départemental ainsi que la principale de l'établissement n'ont pas donné suite à nos sollicitations.

Des professeurs de l'établissement, sous le couvert de l'anonymat, se souviennent de ces mois où le débat était

très sensible » autour de cette question . « Sachant qu'un monument et une stèle étaient en projet, beaucoup disaient que renommer le collège n'était pas forcément nécessaire, raconte l'un d'eux. Ceux qui étaient contre cette idée utilisaient le plus souvent le même argument : l'établissement comme toute la communauté éducative ne pouvaient être éternellement attachés à ce jour dramatique. Il fallait réussir à s'en détacher pour faire son deuil » Paul Marion s'agace : « On ne comptait pas faire de ce collège une nécropole, mais simplement afficher son visage. Aujourd'hui, même à Conflans, c'est impossible. Comme si l'on n'assumait pas d'être de son côté. »